

ACADEMIE DE LA GUADELOUPE

RAPPORT DU JURY DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ANGLAIS - SESSION 2004

Les cinq candidats furent entendus chacun selon le planning suivant :

- 10 minutes d'exposé en français,
- 10 minutes d'entretien en français avec le jury,
- 15 minutes d'expression orale en anglais.

Chaque candidat avait au préalable rendu compte en quelques pages de son parcours professionnel et activités pédagogiques.

Ces dossiers étaient malheureusement bien peu élaborés (3 pages en moyenne) tant sur la forme (beaucoup de fautes de frappe et de style) que sur le fond. En effet, quelques termes de pédagogie étaient fréquemment cités, sans qu'aucun exemple concret n'illustre des propos trop théoriques.

Remarques sur les prestations orales des candidats :

Exposé et entretien en français :

Nous avons malheureusement eu à déplorer un manque de conviction et de précision quant à la description des pratiques pédagogiques des candidats. Comme les rapports écrits, les exposés oraux péchaient par l'absence d'exemples concrets ; certains candidats ne maîtrisant manifestement pas des notions telles que le projet pédagogique, la progression et la programmation, et cela bien qu'ils y fassent largement référence dans leurs rapports.

De même, la grammaire de l'énonciation reste pour certains candidats une notion très vague, avec une méconnaissance des termes de base tels que « opérateurs » ou même « auxiliaire modaux ».

L'objectif culturel était également souvent absent, ou très flou, dans les séances ou séquences pédagogiques évoquées par les candidats.

La qualité de l'expression française était très inégale, avec un vocabulaire qui manquait souvent de variété et de précision ainsi que des fautes grossières, telles que, par exemple, « les élèves doivent être imprégnés dans la langue ».

Entretien en anglais :

Les cinq candidats se sont trouvés en difficulté lors de cette partie de l'épreuve, et le modèle linguistique proposé était insuffisant pour des professeurs certifiés susceptibles d'enseigner aussi bien au lycée qu'en collège.

Comme en témoignent les fiches d'évaluation, **les carences notées furent :**

- ∅ Difficultés de compréhension des questions, pourtant brèves et simples, posées par le jury.
- ∅ Problèmes d'accentuation et de prononciation.
- ∅ Fautes d'accord et de temps (ex : « there is many », « people is », « last year I make », etc).
- ∅ Fautes de syntaxe et de grammaire (ex : « without mention », emploi erroné de « the » à la place de l'article zéro, « pleased of » etc).
- ∅ Pauvreté du lexique et « inventions » de mots (ex : emploi erroné de « make » et « do », « portable phone », « to nose around » etc).
- ∅ Registre de langue trop familier.
- ∅ Absence de repères culturels élémentaires quant au monde anglophone.

M. Robert ROMNEY
IA- IPR d'anglais

Président de jury